

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (« PPPIS ») a été adopté le 21 janvier 2013. Ce plan, qui porte sur cinq ans, regroupait 69 mesures relatives à des thématiques différentes : accès aux droits et aux biens essentiels, emploi, travail et formation professionnelle, logement/hébergement, santé, accès aux soins, familles, enfance, réussite éducative, inclusion bancaire et lutte contre le surendettement, gouvernance des politiques de solidarité.

En mars 2015, une nouvelle feuille de route 2015-2017 du plan est issue du rapport de F. Chérèque relatif à l'évaluation de la 2ème année de mise en œuvre du PPPIS. Elle est marquée par la poursuite et l'approfondissement des actions engagées en 2013 et complétée par 54 actions complémentaires programmées. Elle s'inscrit dans la continuité des 5 grands principes du plan, affirme le nouveau principe qui est celui de l'accompagnement des publics et **préconise un renforcement de la territorialisation du plan au niveau départemental et infra départemental.**

Le déploiement de la **démarche nationale** de territorialisation du dispositif en Franche-Comté, portée par la mission de l'inspection générale des affaires sociales (Igas), a été initié le 20 septembre 2013. À cette occasion, **la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) en charge du pilotage, de l'animation et de la coordination de la mise en œuvre du plan en Franche-Comté**, le groupement d'intérêt public sur l'emploi, la formation et l'insertion (Efigip) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de Franche-Comté ont présenté un premier diagnostic régional sur la pauvreté et l'exclusion.

Dans la continuité de ces travaux, la DRJSCS a sollicité la Direction régionale de l'Insee de Franche-Comté pour réaliser en partenariat un premier **tableau de bord de suivi des indicateurs d'impact et de performance du PPPIS de la région Franche-Comté** publié en décembre 2014, dont l'objectif est de suivre la montée en charge du plan, l'impact de ces mesures et sa territorialisation.

Ce présent dossier actualise les données du **tableau de bord de suivi des indicateurs d'impact et de performance du PPPIS de la région Franche-Comté**¹ tout en s'inscrivant dans les priorités de la feuille de route 2015-2017. Il repose également sur les partenariats déjà établis: entre l'Insee et la DRJSCS sous forme de convention et autour de la réalisation du dossier entre l'Insee et l'Agence régionale de santé (ARS), la Banque de France, la Direction départementale des territoires du Doubs (DDT du Doubs), la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et le Rectorat.

Ce dossier est structuré de la manière suivante :

- Une vue d'ensemble des **indicateurs locaux de suivi du PPPIS.**
- Une **typologie des bassins de vie francs-comtois au regard des axes du PPPIS.**
- L'actualisation de l'analyse des **indicateurs locaux de suivi du PPPIS**, exclusivement « d'impact et de performance », définis nationalement. Les **indicateurs locaux de suivi**, commentés dans ce dossier, sont avant tout ceux retenus par le groupe de travail national DREES-Insee-DRJSCS².

¹ Pour s'informer sur la méthode et les indicateurs retenus, se référer au tableau de la fiche introductive de la première édition du « suivi des indicateurs d'impact et de performance du PPLPIS », Insee Dossier Franche-Comté, édition 2014.

² (Cf. Document de travail DREES -Insee – Série sources et méthodes N°50 – Octobre 2014 - Rapport du groupe de travail DREES-Insee-DRJSCS sur les indicateurs locaux de suivi du PPLPIS)

Ce **tableau de bord de suivi des indicateurs d'impact et de performance du PPPIS de la région Franche-Comté** vient compléter et enrichir des initiatives régionales et nationales engagées depuis plusieurs années. En effet, la Plateforme d'observation sociale en Franche-Comté, pilotée par la DRJSCS et animée par Efigip, met à jour chaque année un tableau de bord interactif « Repères croisés sur la cohésion sociale » d'indicateurs relatifs à la cohésion sociale en Franche-Comté. **En 2015, cet outil partenarial est également mobilisé pour réaliser des investigations fines sur deux priorités du plan : l'accès aux droits et la thématique enfance et famille.** De même, le Réseau des indicateurs sociaux départementaux, met à disposition chaque année sur les sites de la Drees et de l'Insee « **Les indicateurs sociaux départementaux** ». Ce réseau est piloté par l'association des départements de France, la Drees, l'Insee et l'observatoire national de l'action sociale décentralisée et s'appuie également sur des conseils départementaux et d'autres producteurs nationaux de données.

Au-delà du suivi du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (2013-2017), ces travaux devraient permettre un suivi territorial de la pauvreté et de l'exclusion sociale à partir d'indicateurs pertinents et constituer un outil d'aide à la décision, au plus près des réalités territoriales dans le cadre de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.

Fabienne Deguilhem

Directrice régionale de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale de Franche-Comté



Patrick Pétour

Directeur régional
de l'Insee de Franche-Comté

